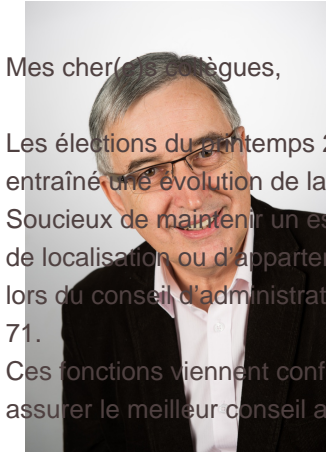


Edito

Dernière modification le 01/06/2016



Mes cher(e)s collègues,

Les élections du printemps 2015 au conseil départemental de Saône-et-Loire et au conseil d'administration du SDIS ont entraîné une évolution de la composition du conseil d'administration du centre de gestion de Saône-et-Loire.

Soucieux de maintenir un esprit de travail en commun au service des employeurs territoriaux sans considération de taille, de localisation ou d'appartenance politique, nous avons pris en compte cette évolution au sein de notre exécutif : ainsi, lors du conseil d'administration du 25 juin 2015, notre collègue Gérald Gordat a été désigné Président délégué du CDG 71.

Ces fonctions viennent confirmer son engagement et son investissement à mes côtés et celui des vice-présidents, pour assurer le meilleur conseil aux élus employeurs.

Jean-Marc Frizot
Président du CDG 71

Cher(e)s collègues élus,

Très attaché au maintien d'un service public de proximité sur nos territoires, je souhaite que les principes d'universalité, d'égalité et de qualité des prestations du CDG continuent à servir de ligne directrice aux élus et services de notre établissement.

Pour nous guider dans notre action et s'adapter à vos besoins, nous avons réalisé auprès des collectivités du département une enquête « qualité » à laquelle vous avez été nombreux à répondre.

Forts de la confiance que vous nous accordez, nous avons engagé, pour mieux encore répondre à vos attentes, une démarche de performance basée sur des actions concrètes dont les premières vous sont présentées.

Gérald Gordat
Président délégué du CDG 71

